

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE**

Direction des personnels enseignants

CONCOURS D'ACCÈS AU CORPS DES PROFESSEURS  
DE LYCÉE PROFESSIONNEL (CAPLP)

SECTION VENTE

Concours EXTERNE

Concours d'accès à une liste d'aptitude aux fonctions d'enseignement dans les  
établissements privés du second degré sous contrat (CAFEP-CAPLP)

TROISIEME concours

Rapport présenté par Monsieur Jacques THIERRY  
Inspecteur Général de l'Éducation Nationale  
président du jury

2004

CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE

**« LES RAPPORTS DES JURYS DES CONCOURS SONT ETABLIS  
SOUS LA RESPONSABILITE DES PRESIDENTS DE JURY. »**

Les rapports de jurys sont mis en ligne sur le site Internet du ministère de l'éducation nationale à la rubrique « rapports de jurys ».

<http://www.education.gouv.fr/siac/siac2>

**SOMMAIRE**  
**Concours externe**

**Résultats d'ensemble**..... 5

**Épreuves écrites d'admissibilité**

1 - Épreuve technique. ....6  
2 - Composition sur un sujet d'économie d'entreprise..... 10

**Épreuves d'admission**

1 - Épreuve orale portant sur les problèmes économiques  
généraux..... 14  
2 - Entretien..... 17  
3 - Épreuve sur dossier..... 20

**Annexes**

1 - Règlement du concours..... 35  
2 - Sujets de l'épreuve technique ..... 38  
4 – Eléments de corrigé de l'épreuve technique ..... 57  
5 – Épreuve d'économie d'entreprise ..... 66  
6 – Eléments de corrigé de l'épreuve d'économie d'entreprise ..... 69

## 3<sup>e</sup> concours

<b><u>Résultats d'ensemble</u></b> .....	5
--	---

### **Épreuves écrites d'admissibilité**

1 - Épreuve technique. ....	24
-----------------------------	----

### **Épreuves d'admission**

1 - Épreuve orale portant sur les problèmes économiques généraux.....	29
2 – Exposé.....	33

### **Annexes**

1 - Règlement du concours.....	37
2 - Sujets de l'épreuve technique .....	74
3 – Eléments de corrigé de l'épreuve technique .....	99

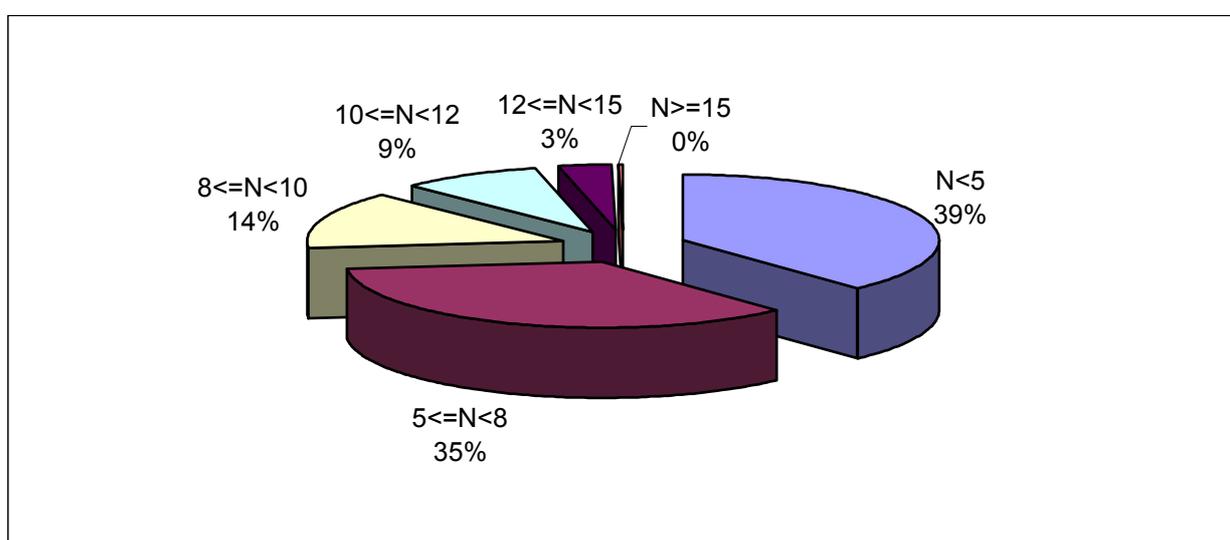
**RESULTATS D'ENSEMBLE**  
**Concours d'accès au deuxième grade du corps des professeurs de lycée professionnel**  
 Concours 2004 SECTION **VENTE**

	EXTERNE vente	CAFEP vente	3 <sup>e</sup> CONCOURS vente
<b>- NOMBRE DE PLACES OFFERTES AU CONCOURS</b>	<b>110</b>	<b>6</b>	<b>12</b>
- NOMBRE DE CANDIDATS INSCRITS	2135	285	118
- NOMBRE DE CANDIDATS NON ELIMINES	1382	166	73
<b>- NOMBRE DE CANDIDATS ADMISSIBLES</b>	<b>255</b>	<b>16</b>	<b>25</b>
- NOTE DU DERNIER CANDIDAT ADMISSIBLE	8,70	9,40	8
- MOYENNE DE L'ADMISSIBILITE /20	6,30	5,85	6,45
- MOYENNE DES CANDIDATS ADMISSIBLES /20	10,16	10,43	9,84
<b>- NOMBRE DE CANDIDATS ADMIS</b>	<b>110</b>	<b>6</b>	<b>8</b>
- NOMBRE DE PRESENTS A L'ADMISSION	215	12	23
- MOYENNE DES EPREUVES D'ADMISSION /20	10,64	11,07	9,26
- MOYENNE DES EPREUVES D'ADMISSION DES CANDIDATS ADMIS	13,05	13,77	13,56
- NOTE DU DERNIER ADMIS : /20	10,20	10,80	10

**Concours externe**  
***ÉPREUVE TECHNIQUE***

Les Résultats

N<5	5<=N<8	8<=N<10	10<=N<12	12<=N<15	N>=15	Totaux
601	560	222	143	52	5	1583
37,97 %	35,38 %	14,02 %	9,03 %	3,28 %	0,32 %	100 %



***COMPARATIF 2003/2004***

	2003	2004
Nombre de candidats ayant composé	1367	1583
Moyenne des moyennes	7,56	5,90
Nombre de candidats ayant la moyenne et plus dont :	349 (25,5 %)	200 (12,63 %)
- 114 candidats avec une note >= à 12	114 (8,34 %)	57 (3,60 %)
- 235 candidats avec une note comprise entre 10 et 12	235 (17,19 %)	143 (9,03 %)

**Observations :**

Les résultats sont en nette baisse par rapport à 2003. Deux explications peuvent être avancées :

- Le nombre de copies plus important qui a engendré un nombre plus important de candidats non préparés.
- Les éléments quantitatifs, plus importants cette année ont été plus discriminants.

## *Une synthèse des commentaires généraux du jury*

### **Sur la forme :**

Le jury déplore que les contraintes de structures ne soient pas respectées dans de nombreuses copies. Notamment la présence :

- d'une introduction,
- d'une problématique,
- d'un plan,
- d'une conclusion

Les candidats ont eu également des difficultés à respecter les consignes relatives à la note de synthèse : tant sur la longueur (2 pages maxi) que sur les éléments de composition.

Le manque d'organisation des réponses a parfois entraîné des hors sujets.

Enfin, certaines écritures, cumulées avec le manque d'espacement rendent certaines copies illisibles.

***NB : Ces remarques avaient déjà été formulées, il est regrettable qu'un grand nombre de candidats n'en ait pas tenu compte.***

Le jury a cependant constaté que certaines copies respectaient les exigences du concours en matière de forme. Nous avons remarqué pour ces copies un effort particulier de présentation et de structuration.

### **Sur le fond :**

Le jury souligne le manque de connaissances de trop nombreux candidats qui se traduit par :

- des analyses trop superficielles, avec beaucoup d'approximations,
- des réponses « théoriques » sans lien avec le questionnement,
- un manque de maîtrise des concepts de base de la mercatique (statut VRP, prix d'acceptabilité, taux de marque...)

De plus, trop de candidats se contentent de répondre aux questions sans *contextualiser* leur réflexion au cas proposé.

Le jury constate la relative pauvreté du vocabulaire professionnel, des connaissances sur le métier de vendeur et le management de la force de vente.

Les éléments quantitatifs du dossier ont déstabilisé un grand nombre de candidats.

Ces insuffisances témoignent :

- du manque de préparation des candidats aux spécificités de cette épreuve,
- d'une mauvaise gestion du temps,
- de la non-appropriation du contexte de l'entreprise et du travail d'ensemble demandé.

## ANALYSE DES DOSSIERS

### **DOSSIER 1 : Analyse du marché**

- Non respect de la structure de la note de synthèse.
- Des hors sujets.
- Des réponses incomplètes bien que paradoxalement trop longues, le jury attendait de la précision et de l'efficacité.

### **DOSSIER 2 : Étude de prix**

- Des difficultés sur cette partie essentiellement dues aux éléments quantitatifs.
- Un candidat sur deux a trouvé le prix d'acceptabilité et peu de candidats ont trouvé le prix de revient.

### **DOSSIER 3 : La force de vente**

- Manque de connaissances du statut de VRP, des systèmes de rémunération.
- Des difficultés sur la partie gestion.
- Guide d'entretien souvent imprécis.

### **DOSSIER 4 : Diagnostic stratégique**

- Mauvaise gestion du temps, un grand nombre de candidats n'a pas traité cette partie
- Les calculs nécessaires pour élaborer des commentaires ont été, encore une fois, très laborieux, ce qui a constitué un handicap.

**Conseils à donner aux candidats :**

Un concours doit faire l'objet d'**une préparation approfondie**, cela signifie :

- **sur le fond :**

- Travailler davantage les outils de gestion pour se les approprier.
- Maîtriser le vocabulaire spécifique et professionnel. En effet, la mercatique et le management font appel à des concepts précis.
- Approfondir les connaissances à partir d'ouvrages récents au niveau requis.
- Le jour du concours entrer dans la situation proposée, les questions posées, éviter les hors-sujets et le verbiage.

- **sur la forme :**

- Lire les consignes et les appliquer (ex : rédaction d'une note).
- Rédiger l'introduction et la conclusion générale, au brouillon.
- Présenter chaque dossier, de manière structurée.
- Numérotter les réponses aux questions.
- Veiller à la présentation visuelle du dossier, pour faciliter la lecture du correcteur.
- S'entraîner à la gestion du temps.
- Se soucier de l'expression écrite, la syntaxe, l'orthographe et de son écriture.
- Être précis et concis dans la formulation des réponses.

Le candidat doit se placer en situation d'action, dans le contexte professionnel proposé, pour éviter les réponses de type déclaratif, scolaire et déclinable dans n'importe quel cas.

## Concours externe

### COMPOSITION PORTANT SUR UN SUJET D'ECONOMIE D'ENTREPRISE

#### 1) LES RÉSULTATS DE LA SESSION 2004

##### 1.1. Répartition des notes

Les résultats, pour la session 2004, se répartissent de la manière suivante :

<i>Répartition des notes</i>	<i>Pourcentages</i>
$N \geq 15$	0,86 %
$12 \leq N < 15$	6,05 %
$10 \leq N < 12$	9,62 %
$8 \leq N < 10$	19,20 %
$5 \leq N < 8$	39,11 %
$N < 5$	25,16 %
TOTAL	100 %
$N \geq 10$	16,53 %

##### 1.2. Commentaires :

Le nombre de copies corrigées cette année était de 1 555 en économie d'entreprise (contre 1374 en 2003).

La moyenne générale obtenue est de 6,75 sur 20, contre 7,77 en 2001, 7,25 en 2002 et 7,50 en 2003.

Les notes s'échelonnent de 1 (la copie blanche trouvée par un jury valant élimination pour le candidat) à 17 sur 20.

#### 2) LE SUJET

##### 2.1. Les contenus attendus

Le sujet demandait aux candidats d'apporter des réponses à une question commençant par « Pourquoi ? ». Rares sont les copies qui ont réellement répondu à cette question. Dès lors, le sujet a été souvent mal interprété.

Le jury rappelle que la question portait sur « la gestion de la chaîne logistique », et non sur la logistique en tant que telle.

Il est vrai que le sujet était technique (d'où une grande difficulté à le traiter pour un candidat non spécialiste) et précis (d'où une difficulté à le structurer).

Cela étant, le jury note que le sujet était d'actualité.

## 2.2. Commentaires sur les copies corrigées

### 2.2.1. Commentaires sur la forme des copies

Trop de copies manquent de structure globale ; quand elle existe, ce sont les sous-parties qui font défaut.

Parfois, le titre ne correspond pas au contenu annoncé (cette remarque vaut tant pour les parties qu'à l'intérieur des sous-parties).

Le jury déplore des problèmes d'orthographe graves et d'expression écrite, beaucoup trop nombreux dans les copies, ce qui n'est guère tolérable pour un concours de ce niveau.

Enfin, la technique même de la dissertation n'est pas toujours maîtrisée.

### 2.2.2. Commentaires sur le fond des copies

**Globalement, les membres du jury constatent que beaucoup de candidats n'ont pas une conscience claire du degré d'exigence pour ce concours.**

- S'agissant de l'**introduction** :

Les termes économiques du sujet ont rarement été définis dans l'introduction : en termes plus explicites, la définition du mot « cœur » ou du mot « pourquoi » ne se justifiait pas.

De même, la problématique du sujet a rarement été explicitée par les candidats, lesquels, dans une proportion beaucoup trop importante, se sont contentés de reprendre le sujet tel qu'il était posé.

Parfois, le plan n'était pas même annoncé dans l'introduction.

- S'agissant du développement :

Le jury déplore la réflexion souvent superficielle des candidats. Beaucoup se sont contentés d'une reprise pure et simple, voire d'un recopiage des annexes, alors que le jury attend une réflexion personnelle, approfondie et structurée de la part des candidats (les annexes ne sont là que comme support à une réflexion et ne sauraient, donc, s'y substituer). Une copie se résumant à une reprise paraphrasée des annexes ne peut espérer une note supérieure à 05 sur 20.

Il y a eu beaucoup trop de hors-sujets.

Le jury attend des références théoriques qui soient centrées sur le sujet. Or, trop souvent, les copies n'avaient pas de références théoriques, et quand bien même il y en avait quelques-unes, elles n'étaient pas toujours adéquates (certains candidats semblant vouloir prouver au jury qu'ils ont des connaissances en économie d'entreprise, « peu importe que celles-ci ne soient pas liées au sujet » semblent vouloir dire au jury les candidats).

Certaines copies ont obtenu une note supérieure ou égale à 15 sur 20.

Une copie mérite ce type de note quand :

- elle témoigne d'une bonne maîtrise de la méthodologie de la dissertation ;

- elle répond à la question posée dans une structure cohérente (une question commençant par « Pourquoi ? » impliquait des « parce que ... ») ;
- les idées sont classées et centrées sur le sujet et s'intègrent dans un plan matérialisé et logique ;
- l'introduction précise le thème, définit les termes clés du sujet, ici « gestion de la chaîne logistique » et « entreprise », pose la problématique et annonce clairement le plan ;
- les références théoriques existent et sont centrées sur le sujet ;
- les illustrations viennent en appui de la réflexion et sont pertinentes ; les annexes pouvant apporter une aide précieuse ;
- l'expression écrite et l'orthographe sont satisfaisantes parce que maîtrisées.

Une telle copie répond aux attentes de ce jury en termes de fond et de forme.

### 3) CONSEILS AUX CANDIDATS

#### 3.1 Sur le plan des connaissances

Le but de cette épreuve est d'évaluer les connaissances des candidats ainsi que leur capacité de réflexion et de raisonnement, et leur qualité d'expression.

Il s'avère donc indispensable que les candidats acquièrent les connaissances théoriques de base et les concepts fondamentaux d'économie d'entreprise.

Le jury rappelle aux candidats que les connaissances factuelles ne sauraient se substituer aux théories.

#### 3.2 Sur le plan de la méthodologie de la dissertation

Une bonne copie doit faire état d'une introduction de qualité :

- soulevant l'intérêt du sujet ;
- définissant les termes économiques du sujet avec précision ;
- présentant une problématique centrée sur le sujet ;
- annonçant un plan cohérent par rapport à la problématique énoncée.

Le développement doit s'attacher à répondre à la problématique de départ avec un souci de démonstration (« Ne pas affirmer sans démontrer » telle doit être la devise du candidat) et une bonne structuration dans la présentation.

En particulier, le jury conseille aux candidats :

- de se donner le temps de la réflexion AVANT même de lire les annexes ;
- d'éviter les clichés et les banalités ;
- de **NE PAS RECOPIER LES ANNEXES** (le jury les a lues et attend de la part des candidats une capacité d'analyse et de réflexion, et non pas de recopiage) ;
- d'illustrer son propos d'exemples pertinents et appropriés, tirés de l'actualité (**qui ne soient donc pas exclusivement ceux que le candidat aura lus dans les annexes**) ;

- de ne pas « plaquer » des connaissances qui soient déconnectées du sujet : cela ne sert à rien dès lors que le jury attend une réflexion centrée sur le sujet proposé aux candidats ;
- de se demander, donc, si chaque point énoncé est bien en rapport avec le sujet.

La conclusion doit reprendre les conclusions intermédiaires des parties du développement, puis élargir le sujet.

Sur le plan purement formel, il est rappelé aux candidats que :

- ils doivent soigner l'expression écrite, laquelle doit être la plus simple possible ;
- ils doivent privilégier un style non familier et non journalistique, mais professionnel ;
- ils doivent éviter un plan scolaire, type plan de cours ;
- ils doivent relire leurs copies.

#### *Bibliographie conseillée :*

La lecture d'ouvrages destinés aux étudiants des BTS tertiaires et de l'enseignement supérieur constitue un bon point de départ. Elle doit être complétée par celle d'ouvrages de fond.

Exemples :

« *Économie d'entreprise* », DARBELET, Izard, SCARAMUZZA, Éditions FOUCHER.

« *Économie d'entreprise* », BRENNEMANN, SEPARI, Éditions DUNOD.

« *Toutes les théories du management* », KENNEDY, MAXIMA LAURENT-DU-MESNIL éditeur.

(D'autres ouvrages existent chez d'autres éditeurs par ailleurs)

Concernant spécifiquement le sujet :

« La logistique », MATHE et TIXIER, « Que sais-je ? », P.U.F.

« La performance logistique », GUILLAUME, Nathan

## Concours externe

### PROBLEMES ECONOMIQUES GENERAUX

Pour cette session, la moyenne de l'épreuve est assez supérieure à celle de la session précédente (11.03, contre 09.75 en 2003).

La répartition des notes est également différente.

Par exemple, le pourcentage des notes  $< 5$  passe de 16 % à 5.75 % et celui des notes  $\geq 12$  passe de 23 à 46.5 %.

141 candidats sur 226 ont obtenu une note  $\geq 10$  (62.3 % du total contre 48.45 % en 2003).

15 candidats ont obtenu 17/20.

13 candidats ont obtenu 18/20.

4 candidats ont obtenu 19/20.

1 candidat a obtenu 19.5/20.

1 candidat a obtenu 20/20

Le jury a utilisé quasiment toute l'échelle de notes, celles-ci allant de 02/20 à 20/20. La prestation des candidats était donc cependant d'inégale qualité.

---

#### QUELQUES EXEMPLES DE SUJETS PROPOSES EN 2004 :

- la redistribution des revenus ;
- le progrès technique ;
- le protectionnisme ;
- le développement durable ;
- les déterminants de la consommation et de l'épargne ;
- l'élargissement de l'union européenne à 25 ;
- les échanges internationaux.
- Etc..

---

	$N < 5$	$5 \leq N < 8$	$8 \leq N < 10$	$10 \leq N < 12$	$12 \leq N < 15$	$\geq 15$
Nombre de candidats	13	41	31	36	45	60
	5.75 %	18.14 %	13.71 %	15.93 %	19.91 %	26.55 %

NB :

37.6 % des notes sont strictement inférieures à 10.

---

## QUELQUES OBSERVATIONS SUR LES PRESTATIONS ORALES DES CANDIDATS

Dans l'ensemble, le jury a constaté que les observations indiquées dans les rapports du jury antérieurs ont été mieux prises en compte par les candidats.

### **POINTS POSITIFS :**

Une majorité des exposés s'avère satisfaisante, voire très satisfaisante, ce qui montre un souci réel de préparation à l'oral des candidats.

Dans l'ensemble, les candidats ont fait un effort de structuration de leur exposé (mais le plan n'est cependant pas toujours pertinent).

Une bonne qualité de communication a été en général observée.

Une bonne prestation alliait donc à la fois une structure pertinente, une bonne connaissance des concepts théoriques et une analyse approfondie (tant au cours de l'exposé qu'en réponses aux questions posées par le jury).

### **POINTS NEGATIFS :**

Certains candidats ne maîtrisent ni ne connaissent suffisamment les concepts économiques fondamentaux : l'approche théorique est encore trop souvent superficielle.

Une différence significative entre la qualité de l'exposé et les réponses aux questions a été notée par la plupart des jurys : l'exposé, en général, est correct mais l'entretien laisse souvent à désirer.

Le jury déplore également l'absence fréquente de connaissances de l'actualité économique et la difficulté de nombreux candidats à définir les termes du sujet correctement.

### **CONSEILS AUX CANDIDATS :**

A) Pour préparer l'épreuve :

Une bonne prestation orale en matière économique suppose :

- une définition claire des termes du sujet et des concepts économiques sous-jacents ;
- l'indication d'une problématique ;
- l'annonce d'un plan, cohérent avec la problématique dégagée, et équilibré dans ses parties ;
- un approfondissement des connaissances de base ;
- une maîtrise de l'actualité économique (mais aussi du passé économique récent) ;
- une justification des informations fournies par le candidat.

Le jury rappelle aux futurs candidats la nécessité d'une préparation soutenue tout au long de l'année et pas seulement dans les jours qui précèdent le concours.

B) Lors du déroulement de l'épreuve :

Les candidats doivent bien délimiter le champ du sujet (pendant l'heure de préparation en loge).

Les candidats doivent veiller à apporter une définition précise de tous les termes du sujet et les liens susceptibles d'exister entre eux.

Les candidats doivent poser une problématique pertinente et structurer l'exposé autour de celle-ci.

Les candidats doivent savoir faire preuve de réactivité pendant l'épreuve, et en particulier, ne pas se laisser déstabiliser par la difficulté à répondre à certaines questions (ce sont de futurs enseignants face à des élèves).

## QUELQUES ELEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

### *Web*

- Site national de l'enseignement technologique et professionnel tertiaire :  
<http://www.educnet.education.fr/ecogest>

- Site de la Documentation française :  
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr>

### *Ouvrages*

- *Dictionnaire d'économie et des faits économiques et sociaux contemporains*, BIALES, LEURION, RIVAUD, Ed. FOUCHER ;
- *Dictionnaire d'analyse économique*, GUERRIEN, Ed. La Découverte ;
- *Notions fondamentales d'économie*, BIALES, LEURION, RIVAUD, Ed. FOUCHER ;
- *Economie politique* Tomes 1,2 et 3, GENEREUX, Ed. HACHETTE SUPERIEUR ;
- *Economie générale (destiné à l'enseignement supérieur)*, LONGATTE et VANHOVE, Ed. DUNOD.

### *Périodiques*

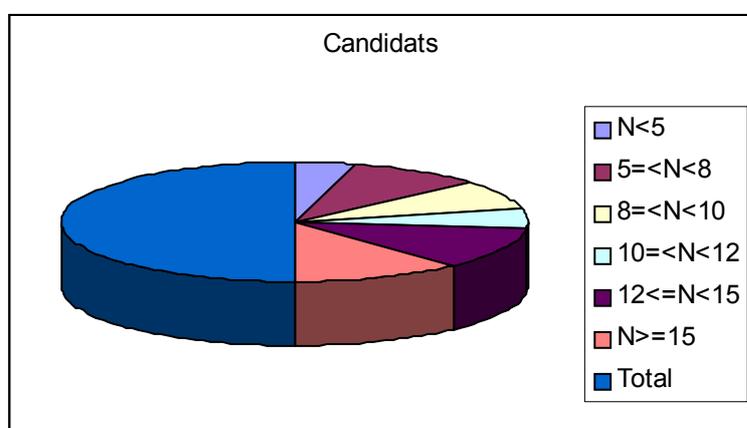
- *Cahiers français* ;
- *Alternatives économiques* ;
- *Enjeux les échos* ;
- *Problèmes économiques* ;
- *Etc.*

## Concours externe

### EPREUVE D'ENTRETIEN

#### RESULTATS

Intervalle de notes	N<5	5=<N<8	8=<N<10	10=<N<12	12<=N<15	N>=15	Total
Candidats	19	43	36	24	52	54	228
Répartition	8,30%	18,90%	15,80%	10,50%	22,80%	23,70%	100%



La moyenne de l'épreuve est de 10,71. La note minimum est 1. La note maximum est 19.

#### CRITERES D'EVALUATION

L'épreuve se déroule en deux parties :

- la préparation en loge (30 minutes) d'un sujet relatif à des problèmes commerciaux
- la prestation devant jury (30 minutes) qui se déroule en deux temps :
  - l'exposé du candidat de 10 à 15 minutes permettant au jury d'apprécier ses capacités à formuler une problématique, à structurer un exposé grâce à la construction d'un plan cohérent et rigoureux en prenant appui sur les savoirs théoriques correspondants et en illustrant le propos par des exemples tirés de l'actualité et de la pratique professionnelle.
  - l'entretien du candidat de 10 à 15 minutes avec les membres du jury leur permet de mesurer la réactivité au questionnement. Certaines

affirmations du candidat pendant l'exposé pourront faire l'objet d'un développement plus approfondi.

## **OBSERVATIONS**

Impression générale : certaines commissions ont constaté que le niveau des candidats de cette session était meilleur que l'an passé.

### ⇒ **Sur le fond :**

- Dans les prestations des « bons candidats » on détecte une réelle volonté d'expliquer et de convaincre.
- La présentation de la problématique est souvent absente.
- Certains candidats se sont enfermés dans leur problématique.
- Les membres du jury ont unanimement déploré le manque de culture commerciale et de curiosité des candidats.
- Le vocabulaire commercial est souvent pauvre.
- Les difficultés pour illustrer, donner des exemples récents et s'informer des dernières mesures législatives (exemple : publicité de la grande distribution et l'édition) sont marquées.
- La qualité d'écoute est insuffisante ce qui provoque des réponses « hors sujet ».

### ⇒ **Sur la forme :**

- La préparation des candidats semble avoir été plus soignée. La proposition d'un plan n'est plus une exception mais il est parfois incohérent.
- La lecture de l'exposé nuit à la qualité de communication.

## **CONSEILS**

- Maîtriser le vocabulaire et les concepts du *MIX* au niveau exigé par le concours.
- Respecter les règles de communication en entretien (tenue, politesse, comportement).
- Entretenir une relation courtoise avec le jury.
- Ne pas se contenter des ouvrages de révisions (Mémento).
- Actualiser les connaissances en lisant régulièrement la presse professionnelle.
- S'entraîner à présenter un exposé dans le temps imposé (minimum 10 minutes)
- Montrer plus de conviction face au jury.

## **QUELQUES EXEMPLES DE SUJETS**

- La segmentation

- Marque et gestion de la marque
- La fidélisation de la clientèle
- La communication hors-média
- La franchise, axe de développement du commerce ?
- L'urbanisme commercial
- La démarche qualité
- Le management de l'équipe de vente
- L'innovation, enjeu concurrentiel
- La démarche mercatique des enseignes
- La stratégie de prix
- La stratégie de positionnement

### **QUELQUES EXEMPLES DE QUESTIONS POSEES**

- Quels sont les statuts juridiques de la force de vente?
- Quels sont les critères de segmentation ?
- Quelle est la différence entre promotion et publicité ?
- Quels sont les Stratégies de communication ?
- Quelle est la réglementation relative à l'urbanisme commercial ?
- Quelles sont les modulations de prix ?
- Quelles sont les qualités commerciales et juridiques de la marque ?
- Quelles sont les qualités d'un bon segment ?
- Quels sont les différents types de méthodes de vente ?
- Quelles sont les motivations de l'équipe de vente ?
- Quelles sont les définitions des sigles utilisés ?
- Quels sont les contenus de la loi Galland ?

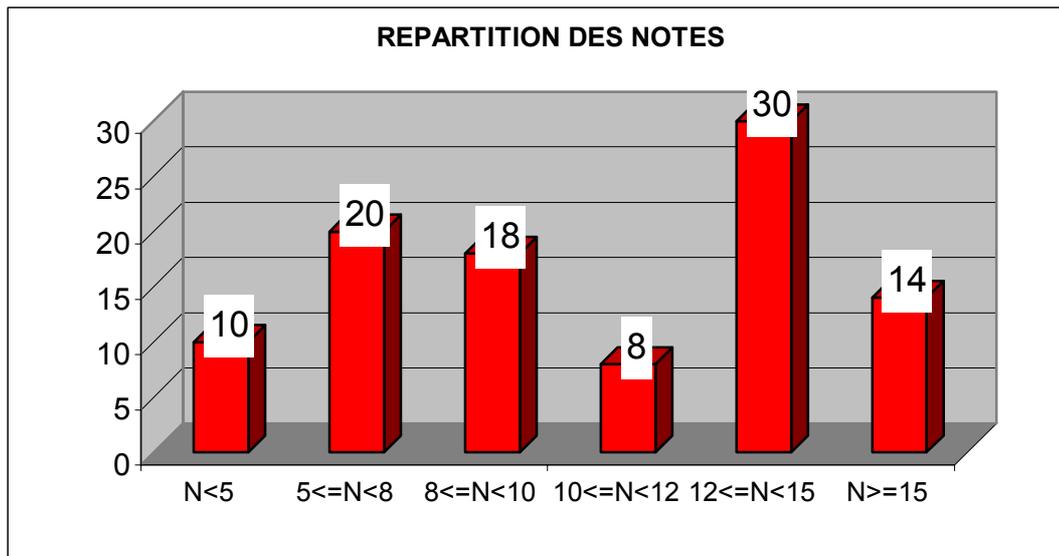
## Concours externe

### EPREUVE SUR DOSSIER

#### I°) STATISTIQUES

##### Répartition par notes :

NOTES	N<5	5<=N<8	8<=N<10	10<=N<12	12<=N<15	N>15
Candidats	21	44	40	18	66	31
%	10	20	18	8	30	14
N<=10	105					
Moyenne générale	10.20		Meilleure note : 19			



**Moyenne session 2004 : 10,20**

**Moyenne session 2003 : 10,15**

#### II°) OBSERVATIONS

##### A°) LE DOSSIER

##### 1°) Remarques relatives à la forme :

Les candidats, dans leur grande majorité, ont soigné la présentation matérielle de leur dossier ce qui a été apprécié par les commissions d'interrogation.

### **2°) Remarques relatives au fond :**

Les candidats élaborent souvent des schémas pédagogiques très théoriques. Le jury regrette cependant que la réaction des élèves ne soit que rarement envisagée.

Le jury apprécie la manière dont sont traités certains thèmes (la gestion physique des stocks, création d'un fichier clients, la fidélisation, la démarche de qualité, l'approche comptable en classe de BEP Vente Action Marchande).

En revanche, certains candidats ne présentent pas l'analyse d'une situation en liaison avec l'enseignement, ce qui est fort regrettable.

La documentation d'entreprise proposée est parfois très éloignée du thème annoncé, cette documentation n'apporte rien à la problématique retenue.

Le jury rappelle que la *didactisation* d'une situation professionnelle doit s'appuyer sur des documents à caractère professionnel et non une « sélection » d'informations.

### **B°) L'EXPOSE**

#### **Remarques du jury :**

- ✓ Les exposés structurés s'inscrivent dans les quinze minutes indiquées.
- ✓ De nombreux candidats font preuve d'une bonne préparation et d'une réelle aptitude à la communication, cependant, certains d'entre eux restent encore dépendants de leurs notes et présentent un exposé terne, sans dynamisme.
- ✓ Trop peu de candidats pensent à des outils de communication simples pour capter l'attention du jury.
- ✓ L'intention pédagogique est rarement explicite.
- ✓ Le manque d'enthousiasme est fréquent dans cette partie de l'épreuve.

### **C°) L'ENTRETIEN**

#### **Remarques du jury :**

- ✓ Un bon nombre de candidats appréhendent le questionnement du jury et attendent des réponses de sa part.
- ✓ Le jury attend de l'entretien qu'un vrai dialogue s'instaure avec le candidat. Cependant, certains candidats ne pratiquent pas l'écoute active, anticipent les questions et coupent la parole au jury au milieu du questionnement.
- ✓ Le jury apprécie les réponses courtes et précises.
- ✓ Le jury regrette que les candidats n'anticipent pas assez la diversité des thèmes abordés lors de l'entretien.
- ✓ Les candidats manquent de curiosité sur la filière professionnelle et les projets que l'on peut y trouver, notamment le projet pluridisciplinaire à caractère professionnel, l'ECJS....
- ✓ Le jury regrette également que certaines missions de l'enseignant soient ignorées (orientation, insertion professionnelle, partenariat...).

### III°) CONSEILS

#### A°) LE DOSSIER :

##### 1°) La forme :

Le dossier doit respecter un volume de vingt pages et conserver son entité. Les règles de forme de base doivent être respectées. (CF : Règlement du concours).

La manipulation du dossier est souvent facilitée par la pagination et la présence d'onglets. Le jury est sensible aux présentations schématiques et visuelles qui visent à clarifier la réflexion.

##### 2°) Le fond :

La situation professionnelle retenue peut s'appuyer sur le vécu professionnel du candidat ou une documentation d'entreprise.

Il convient :

- de choisir le thème et l'entreprise en fonction du diplôme préparé ;
- d'analyser de façon critique les informations sélectionnées et s'interroger si celles-ci sont adaptées au référentiel et au niveau de la classe concernée ;
- de prendre en compte les objectifs du référentiel et les respecter ;
- de produire des situations d'apprentissage plutôt que des applications, exercices ou des études de cas ;
- de montrer une réelle volonté d'adapter les documents à la situation d'apprentissage et ne pas se résumer à une simplification ;
- de présenter une séquence d'une heure, voire deux heures ;
- d'éviter l'exclusivité d'une seule méthode pédagogique.

#### B°) L'EXPOSE

Le candidat doit :

- respecter le temps indiqué dans la réglementation de l'examen ;
- se présenter brièvement et s'en tenir à une présentation professionnelle (nature des études et parcours professionnel) ;
- chercher à convaincre, montrer son enthousiasme et/ou sa conviction pour le métier d'enseignant ;
- faire preuve de plus de dynamisme, de spontanéité ;
- prévoir des outils qui facilitent la communication (tableau synoptique...) ;
- réaliser une approche synthétique du dossier sans vouloir être exhaustif pour donner de la clarté aux propos.

### *C°) L'ENTRETIEN*

Il convient :

- de maîtriser le vocabulaire pédagogique utilisé et d'éviter les abréviations ;
- faire preuve d'une connaissance de la filière au-delà des formations qui font l'objet du dossier ;
- de réfléchir à la spécificité de l'enseignement professionnel (alternance, contrôle en cours de formation, travail en équipe, projet pluridisciplinaire) ;
- s'approprier l'ensemble des missions de l'enseignant et s'informer sur les relations internes et externes qui en découlent ;
- de se transposer sur le métier d'enseignant et de s'intéresser aux difficultés qui l'attendent ;
- de s'interroger davantage sur le sens des outils pédagogiques et les cadres institutionnels mis à leur disposition ;
- mettre la pédagogie au service de l'élève ce qui suppose de connaître l'élève en lycée professionnel.

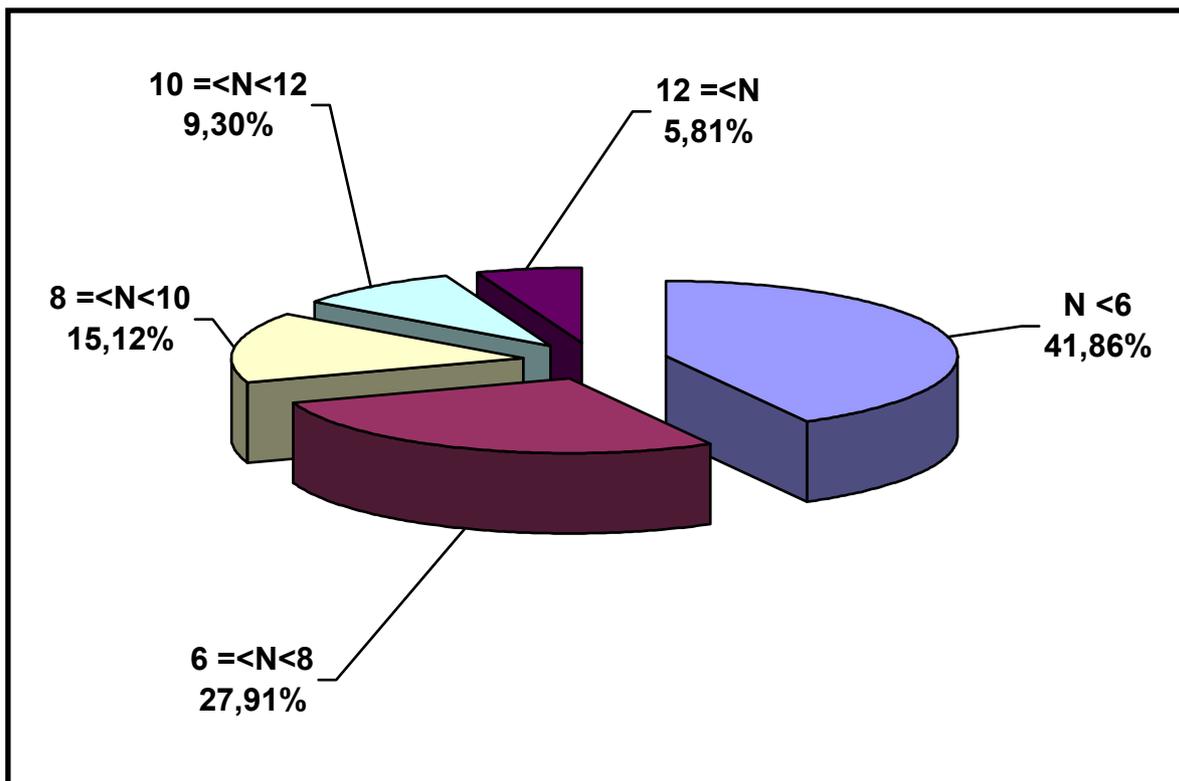
3<sup>e</sup> concours

EPREUVE TECHNIQUE

RESULTATS

Ventilation des notes :

Notes	N < 6	6 =< N < 8	8 =< N < 10	10 =< N < 12	12 =< N	Total
Nombre de copies	36	24	13	8	5	84
En %	41,86	27,91	15,12	9,3	5,81	100



Moyenne globale = 6,48

## **SYNTHESE DES COMMENTAIRES DU JURY**

Bien que le jury dans son ensemble ait souligné et déploré le niveau plutôt faible des candidats, on constate que certains se sont préparés à cette épreuve, tant au niveau du contenu que de la présentation des copies.

Sur les 84 copies corrigées, 84,89 % d'entre elles ont une note inférieure à 10/20. Plus de la moitié des copies (55,81 %) ont été évaluées entre 0,5 et 06.

Ceci dénote toutefois encore un manque de préparation et, pour certains candidats, une ignorance totale des exigences de cette épreuve.

### ***Sur le fond :***

Le jury constate une certaine hétérogénéité dans la maîtrise des connaissances théoriques, sur les plans commercial et juridique. La partie quantitative de l'épreuve est rarement bien traitée.

Certains candidats présentent un bon niveau de connaissances et suivent parfaitement les questionnements, analysant correctement les données et calculant même les tendances.

En revanche, le jury déplore que :

- Les candidats, dans leur grande majorité, possèdent très peu de connaissances théoriques. Les copies reflètent de grosses lacunes dans les connaissances mercatiques et juridiques et une absence de maîtrise des outils de gestion (indices de sensibilité...);
- De trop nombreuses copies révèlent des capacités d'analyse et de synthèse très nettement insuffisantes ;
- Les consignes données dans l'énoncé ne sont pas toujours respectées et la problématique du sujet est mal cernée, ce qui entraîne des hors sujets, des absences d'analyse et de justification des données.
- Les arguments sont souvent superficiels, confus et dénotent un manque de recul et de profondeur de réflexion. Les candidats doivent s'appropriier le cas et replacer les réponses dans leur contexte professionnel.
- Les annexes sont superficiellement exploitées ; les candidats se contentent trop souvent de paraphrase.
- Les candidats ont globalement mal géré leur temps en consacrant l'essentiel de la durée de l'épreuve à la réalisation du dossier 1.

En conclusion, le jury déplore un manque grave de connaissances élémentaires. Certains candidats pensent que la vente peut être un métier acquis par empirisme et qu'ils peuvent rédiger un cas en se nourrissant de connaissances puisées dans les annexes. Cela ne saurait suffire. En effet, une relecture et la maîtrise absolue des référentiels de niveaux III, IV et V sont indispensables, ainsi que tous les savoirs qui les sous-tendent.

Le sujet proposé comportait des calculs uniquement fondés sur des bases arithmétiques simples (passage d'un montant TTC à un montant HT par exemple) et des notions élémentaires du secteur de la vente. Le secteur commercial, partie intégrante de l'Economie Gestion, repose sur tous les fondements de ce champ disciplinaire.

### **Sur la forme :**

Le jury constate également une hétérogénéité de présentation des copies. Certains candidats font un effort pour introduire et conclure leur étude, séparant les divers dossiers, réalisant des tableaux synthétiques et respectant les règles de communication écrite.

Il faut rappeler aux candidats que les copies rendues sont destinées à être lues par un jury. Par conséquent, une présentation rigoureuse doit être mise en œuvre (introduction, présentation ordonnée des questions, conclusion).

Le jury déplore pour une grande majorité de candidats que :

- la présentation soit si peu soignée (écriture illisible, tableaux mal cadrés, ratures...);
- les réponses ne soient pas suffisamment structurées et rigoureuses ;
- les propos des candidats ne soient pas assez argumentés et justifiés même lorsque l'énoncé les invitait clairement à le faire ;
- l'expression, la grammaire, le style et l'orthographe sont souvent défectueux, le niveau d'ensemble est inacceptable pour de futurs enseignants.

En conclusion, le jury souligne qu'il est impensable qu'un professeur puisse s'exprimer de manière aussi incorrecte sur le plan syntaxique et orthographique.

Il est communément admis que lorsqu'on remet un document, c'est une part de sa personnalité que l'on communique au lecteur. La netteté des copies, leur lisibilité, une présentation soignée, ces éléments constituent des critères pris en compte dans le recrutement.

Le jury est en droit d'attendre un minimum de professionnalisme pour un futur enseignant. De nombreuses copies ont été sanctionnées pour le non-respect des règles élémentaires de production écrite.

## **ANALYSE DU SUJET**

Le sujet traite de la décision stratégique de la société POMONA de relancer le marché de la banane, ainsi que des moyens permettant d'y parvenir.

Il s'articulait autour de trois dossiers.

*Dossier 1 : Analyse stratégique du marché de la banane, ainsi que des nouveaux comportements des consommateurs de ce fruit.*

Ce dossier était le plus long à traiter, c'était également celui qui offrait le plus de points. De trop nombreux candidats y ont consacré la quasi-totalité de leur temps, si l'on en juge par le nombre de copies où les autres dossiers ont été délaissés ou traités de façon très superficielle.

- **La première partie** de ce dossier demandait au candidat d'analyser le marché de la banane au niveau national, à partir de nombreux documents en annexes.

Le jury attendait des candidats :

- qu'ils restituent de façon synthétique les principaux éléments d'information contenus dans les annexes, sans oublier quelques données chiffrées essentielles, et de manière ciblée ;
- qu'ils présentent une réponse structurée et concise (offre, demande, distribution, environnement).
- qu'ils respectent la limite des trois pages imposées par le sujet lors de la rédaction.

- **La partie 1.2** invitait les candidats à étudier les nouveaux comportements des consommateurs, en termes de typologie et de mobiles, à partir des éléments contenus dans les annexes. Le jury attendait également une réponse synthétique et claire, mais argumentée en fonction des tendances.

- **La partie 1.3** demandait aux candidats de définir les axes stratégiques de la société POMONA.

Cette question ne posait aucun problème particulier, dans la mesure où les annexes leur donnaient des pistes et qu'ils devaient connaître les différentes stratégies auxquelles les entreprises peuvent recourir.

En revanche, les réponses devaient être ciblées à l'entreprise et au marché concerné.

***Dossier 2 : DOMAINE DE LA GESTION COMMERCIALE : Diagnostic du rayon fruits et légumes***

L'objectif de cette partie était d'évaluer les connaissances du candidat dans le domaine de la gestion et, à la suite de l'analyse de la contribution des ventes de la banane à la performance du rayon, être capable de porter un jugement sur l'attractivité de ce rayon.

Cette question a été peu ou pas abordée du tout, alors que comme le jury l'a souligné plus haut, elle faisait appel à des connaissances arithmétiques et commerciales élémentaires.

### ***Dossier 3 : Animation du rayon***

Les candidats devaient réfléchir à des actions promotionnelles mises en place par POMONA afin de relancer la banane. Il y avait une animation sur le lieu de vente, basée sur la dégustation et une meilleure connaissance du fruit, et l'organisation d'un jeu concours.

L'objectif de ce dossier était de tester les connaissances en mercatique des candidats.

Ces derniers ont eu des difficultés à faire ressortir les éléments caractéristiques de ces deux techniques et d'identifier un jeu concours, et non une loterie.

Ainsi, on a pu déplorer une différenciation insuffisante au niveau des objectifs, de la cible et des techniques.

Le règlement du jeu concours a été trop souvent incomplet et on a pu relever un certain nombre d'erreurs.

### **CONSEILS AUX CANDIDATS :**

- s'informer sur la nature de l'épreuve et sur ses exigences, en particulier bien lire le rapport du jury et s'appropriier le programme du concours ;
- acquérir ou mettre à jour les connaissances de base en mercatique, en outils de gestion et en droit indispensables au traitement de ce type de sujet;
- utiliser un vocabulaire technique précis ;
- vérifier la vraisemblance des résultats chiffrés ;
- s'imprégner du sujet et analyser la problématique posée ;
- développer des capacités d'analyse et de synthèse ; justifier les réponses de manière pertinente
- s'entraîner en temps réel afin d'apprendre à gérer son temps ;
- soigner l'orthographe et la syntaxe et proposer des réponses concises, structurées et argumentées ; les arguments présentés synthétiquement sont à privilégier ;
- apprendre à utiliser les annexes ;
- rendre une copie qui soit bien rédigée avec une écriture lisible, bien présentée, valorisée professionnellement (se relire, souligner avec une règle, effacer proprement avec du blanc, introduire et conclure l'étude de manière pertinente) ;
- bien indiquer les parties auxquelles les candidats répondent et ne pas mélanger les éléments de réponse.

### 3<sup>e</sup> concours

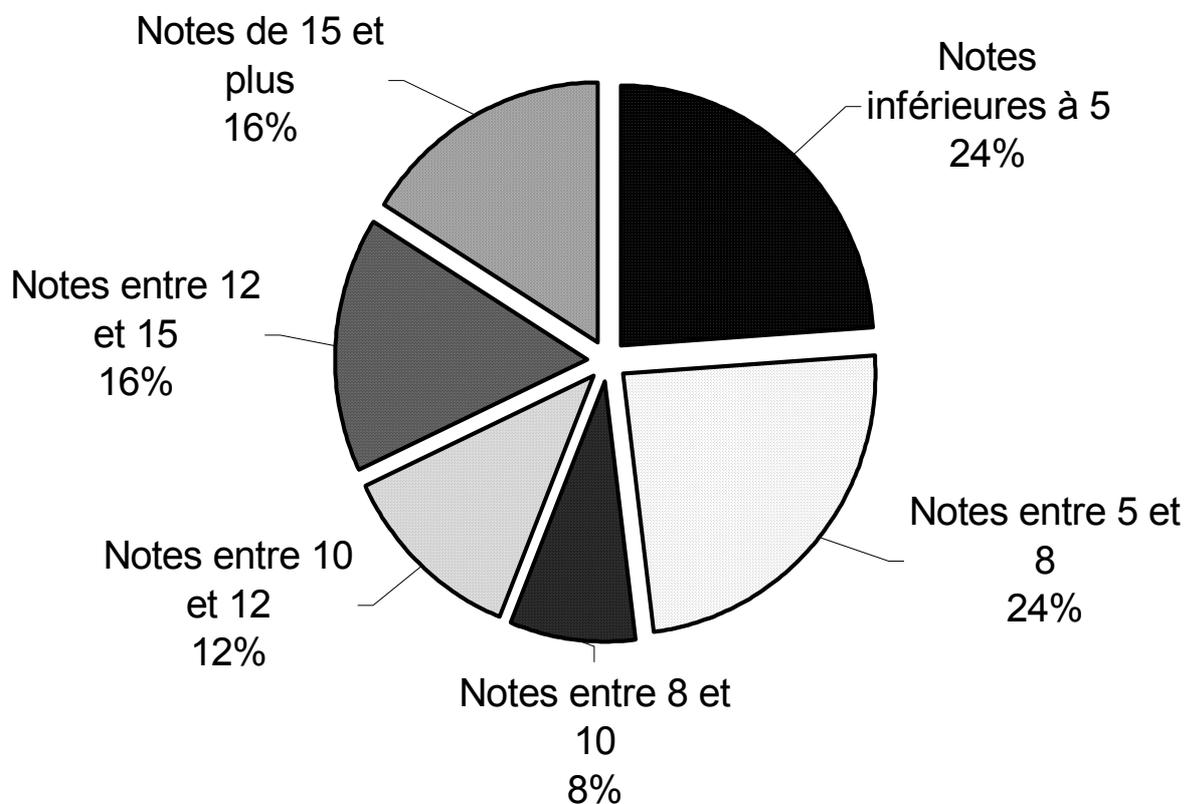
## ENTRETIEN PORTANT SUR DES PROBLEMES ECONOMIQUES GENERAUX

<b>Moyenne générale</b>	<b>08,64</b>
<b>Note minimale</b>	<b>01</b>
<b>Note maximale</b>	<b>17</b>

Les notes se répartissent de la façon suivante :

	Nombre
<b>Notes &lt; 5</b>	<b>6</b>
<b>5 ≤ Notes &lt; 8</b>	<b>6</b>
<b>8 ≤ Notes &lt; 10</b>	<b>2</b>
<b>10 ≤ Notes &lt; 12</b>	<b>3</b>
<b>12 ≤ Notes &lt; 15</b>	<b>4</b>
<b>15 ≤ Notes</b>	<b>4</b>

### Répartition des notes en pourcentages



La moyenne est restée quasiment stable depuis la session 2003 (passant de 8.61 à 8.64). On constate, comme lors de la dernière session, un poids important des notes basses et des notes élevées, avec une sous représentation des performances moyennes. Ce qui pourrait amener à faire la distinction entre deux catégories de candidats :

- ☞ Ceux qui ont fait l'effort de préparer cette épreuve et qui parviennent à mobiliser des connaissances économiques ;
- ☞ Ceux qui ont abordé le concours sans aucune culture économique et dont la prestation est particulièrement pauvre.

Comme chaque année, il nous paraît nécessaire d'insister sur l'importance d'une préparation rigoureuse, s'appuyant sur un travail de longue haleine. La compréhension des mécanismes fondamentaux ne s'acquiert pas lors d'un apprentissage de dernière minute.

#### **QUELQUES SUJETS PROPOSES LORS DE LA SESSION 2004 :**

- *Les délocalisations ;*
- *Les PME et la création d'emplois ;*
- *Causes et conséquences de la dégradation des finances publiques ;*
- *La mondialisation des économies ;*
- *La mesure de la croissance économique ;*

#### **OBSERVATIONS RELATIVES AUX PRESTATIONS ORALES DES CANDIDATS :**

Le jury a particulièrement apprécié, chez les bons candidats :

- Le respect de la méthodologie d'une réflexion économique structurée : définition des termes du sujet, choix d'une problématique appropriée, annonce d'un plan en cohérence avec cette problématique et comportant des parties et des sous parties ;
- L'exploitation pertinente des annexes ;
- Le recours à une culture économique solide en liaison avec le sujet et les annexes ;
- La capacité des candidats à s'approprier les événements de l'actualité nationale et internationale et à les replacer dans le sujet.

Le jury a cependant déploré chez d'autres candidats :

- L'absence de maîtrise de la relation de civilité appropriée à un concours de recrutement de professeurs, de la part de candidats qui s'en affranchissent parfois jusqu'à l'impolitesse (par exemple, il est proscrit de soupirer à la suite d'une question du jury ou d'utiliser un vocabulaire familier, voire grossier) ;
- L'absence de structuration du propos ;
- De graves lacunes : incapacité à définir clairement des notions pourtant élémentaires ou à décrire les mécanismes de base de l'économie ;
- Un manque de recul et de profondeur de l'analyse.

## CONSEILS AUX CANDIDATS :

- Lire le rapport du jury de manière à prendre conscience des exigences de l'épreuve.
- Se préparer à l'épreuve (ne pas se contenter des connaissances du niveau de la classe de terminale, lire des ouvrages fondamentaux –voir la bibliographie en annexe-, s'appropriier les théories économiques en n'oubliant pas les plus récentes, s'intéresser à l'actualité nationale et internationale).
- Exploiter le document support de manière pertinente, sans en faire l'élément central de l'exposé et en évitant la paraphrase.
- Structurer la pensée : définir les termes du sujet, proposer une problématique et un plan cohérent pour répondre à la problématique en conclusion.
- Écouter le jury (ne pas lui couper la parole, réfléchir au sens de la question au lieu de pratiquer des réponses instinctives...).
- Formuler des réponses claires (ne pas donner l'impression de répondre au hasard, éviter les phrases longues et compliquées, ne pas utiliser des mots dont la signification n'est pas connue).
- Éviter les redondances et les réponses trop longues, donnant l'impression de « jouer la montre ».
- Apprendre à nuancer ses jugements et argumenter ses propos (garder une réserve et s'abstenir de faire part au jury de ses préférences pour un courant de pensée ou une idée politique).

## QUELQUES ELEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES :

### Web :

<http://www.educnet.education.fr/ecogest>

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr>

### Ouvrages :

<i>Dictionnaire d'économie et des faits économiques et sociaux contemporains</i>	BIALES, LEURION, RIVAUD	Éditions FOUCHER
<i>Dictionnaire d'analyse économique</i>	GUERRIEN	Éditions LA DECOUVERTE
<i>Notions fondamentales d'économie</i>	BIALES, LEURION, RIVAUD	Éditions FOUCHER
<i>Economie politique tomes 1,2 et 3</i>	GENEREUX	Éditions HACHETTE SUPERIEUR

**Périodiques :**

- *Cahiers français*
- *Alternatives économiques*
- *Enjeux Les Echos*
- *Problèmes économiques*

**3<sup>e</sup> concours**  
**EXPOSE DU CANDIDAT**

*Les résultats*

Répartition des notes						
	N < 5	5 ≤ N < 8	8 ≤ N < 10	10 ≤ N < 12	12 ≤ N	Total
Nombre	6	7	2	1	9	25
%	24	28	8	4	36	100 %

Moyenne générale : 9,13

Note la plus basse : 2

Note la plus haute : 18

**1 - Observations et commentaires**

L'ensemble des prestations des candidats a révélé une grande diversité des parcours professionnels. Certains candidats ont privilégié un discours narratif portant sur la chronologie des activités et responsabilités qui leur ont été confiées ; d'autres ont choisi de ne développer qu'une partie des activités dans laquelle ils se sont davantage investis.

**L'exposé :**

Si dans l'ensemble, les candidats se sont efforcés de structurer leur exposé, il n'en reste pas moins que le discours reste très général voire superficiel avec une représentation souvent imprécise du métier de professeur en lycée professionnel.

Ont été valorisés, les candidats qui ont pensé à *didactiser* leur expérience professionnelle tout en se projetant dans le contexte de la formation en lycée professionnel

**L'entretien :**

L'entretien a révélé un manque de curiosité de la part des candidats sur les formations dispensées en lycée professionnel, la filière vente, les diplômes, les contenus de formations ... dont ils méconnaissent trop souvent la réalité et les exigences.

Les jurys déplorent la confusion entre le niveau d'exigence du concours et le niveau dans lequel ils seront amenés à enseigner, ce qui se traduit souvent par des clichés stéréotypés renvoyant à une mauvaise image du lycée professionnel

### **3° Conseils aux candidats**

Les conditions de réussite de l'épreuve nécessitent que le candidat se place dans la situation similaire à celle d'un recrutement ; pour ce faire, la démarche doit nécessairement s'insérer dans un projet professionnel.

Les candidats doivent faire preuve de conviction, de réflexion, d'analyse, d'une capacité d'écoute et d'adaptation.

Le jury encourage les candidats à réaliser un stage de quelques jours dans un lycée professionnel afin de recueillir les informations nécessaires.

## **NOTE DE COMMENTAIRES RELATIVE À LA NATURE DES ÉPREUVES DES CONCOURS EXTERNES D'ACCÈS AU DEUXIÈME GRADE DU CORPS DES PROFESSEURS DE LYCÉE PROFESSIONNEL (CAPLP2)**

NOR : MENP93500402X

RLR : 824 - 1d

(Éducation nationale : direction des personnels enseignants des lycées et collèges)

La présente note a pour objet d'apporter, section par section, et le cas échéant option par option, des précisions aux candidats sur la nature des épreuves des concours externes du CAPLP2 mis en place par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 modifié.

Ce document vise notamment à éclairer les candidats sur la nature et les modalités d'organisation de la nouvelle épreuve orale, dite épreuve sur dossier, instituée par l'arrêté modificatif du 3 août 1993 (J.O.R.F. du 22 août 1993).

Il est expressément rappelé en ce qui concerne les sections d'enseignement professionnel, que le dossier préparé par le candidat servant de support à l'épreuve ne donne pas lieu à notation. Seuls, l'exposé fait par le candidat, sur la base de ce dossier, et l'entretien avec le jury qui le suit sont notés. Il appartient néanmoins aux candidats de se conformer aux indications données ci-après quant à la présentation, au contenu et aux délais de communication de ce dossier au secrétariat du jury.

### **SECTION COMMUNICATION ADMINISTRATIVE ET BUREAUTIQUE**

#### **SECTION COMPTABILITÉ ET BUREAUTIQUE**

#### **SECTION VENTE**

#### **Épreuves d'admissibilité :**

##### *1. ÉPREUVE TECHNIQUE*

Il s'agit de l'étude de situations pratiques caractéristiques de la spécialité. Les informations à traiter relèvent de l'ensemble des disciplines couvertes par cette spécialité (économiques, juridiques et techniques). Il est demandé au candidat d'analyser une ou des situation(s), de déceler les problèmes, de proposer des solutions mettant en œuvre des techniques appropriées et notamment des technologies nouvelles.

##### *2. COMPOSITION SUR UN SUJET D'ÉCONOMIE D'ENTREPRISE*

Le sujet est accompagné d'éléments de documentation.

L'épreuve permet de vérifier l'aptitude du candidat à tirer parti des documents, à mobiliser ses connaissances et à exploiter son expérience personnelle en matière de relation avec des entreprises. Elle permet également d'apprécier la clarté et la rigueur du raisonnement du candidat ainsi que la qualité de son expression écrite.

#### **Épreuves d'admission :**

##### *1. ÉPREUVE ORALE PORTANT SUR LES PROBLÈMES ÉCONOMIQUES GÉNÉRAUX*

Elle a pour but d'apprécier la capacité du candidat à analyser phénomènes et problèmes économiques généraux, à les exposer avec clarté en utilisant correctement les concepts et mécanismes fondamentaux. Sa culture économique doit lui permettre de récuser les idées simplistes et de faire preuve d'esprit critique constructif. Un document peut être fourni au candidat comme support de réflexion.

## 2. ENTRETIEN

L'entretien porte sur un thème en rapport avec la spécialité. Un document peut être fourni au candidat comme support de réflexion.

L'épreuve doit permettre d'apprécier l'aptitude du candidat à exposer des idées, à défendre son point de vue à partir des questions qui lui sont posées. Le jury appréciera particulièrement la réflexion du candidat sur l'évolution des organisations (système d'information et de communication), sur la transformation des qualifications dans le secteur tertiaire.

## 3. ÉPREUVE SUR DOSSIER

L'épreuve consiste dans la présentation par le candidat du dossier qu'il a préparé et qu'il met à la disposition du jury lors de l'épreuve.

Cette présentation est suivie d'un entretien.

L'épreuve vise à vérifier l'aptitude du candidat à :

- présenter son dossier au moyen d'un exposé structuré,
- analyser une situation en liaison avec l'enseignement de la spécialité choisie au concours,
- proposer l'utilisation de moyens d'enseignement adaptés, notamment informatiques, télématiques, audiovisuels,
- identifier des problèmes d'enseignement, préciser des conditions de réussite pour un public visé.

Le dossier, de vingt pages au maximum, est réalisé à partir d'une situation empruntée à l'entreprise ou à partir de l'expérience professionnelle du candidat et doit préciser son mode d'exploitation dans l'enseignement de la discipline en fonction de la spécialité choisie au concours (définition des objectifs, des contenus visés, des types d'activités, prolongements pluridisciplinaires éventuels).

Le jury apprécie les qualités d'analyse du candidat, sa capacité à communiquer, la rigueur et la structure de l'exposé, la pertinence des réponses aux questions posées, la perception de l'enseignement dans la spécialité (ses finalités, ses contenus, son évolution).

**B0 N° spécial 5 - du 21 octobre 1993**

# Organisation des troisièmes concours de recrutement de certains personnels de l'enseignement du second degré

NOR : MENP0200281A

RLR : 913-2 ; 822-3 ; 822-5c ; 824-1d ; 830-0

ARRÊTÉ DU 29-3-2002

JO DU 31-3-2002

MEN

DPE

FPP

## Section vente

a) Épreuve écrite d'admissibilité

Première épreuve écrite d'admissibilité du concours externe d'accès au corps des professeurs de lycée professionnel dans la section vente (coefficient 1).

**Épreuve technique : durée 5 heures**

b) Épreuves orales d'admission

1. Première épreuve : première épreuve d'admission du concours externe d'accès au corps des professeurs de lycée professionnel dans la section vente (coefficient 1).

**Épreuve orale portant sur les problèmes économiques généraux : 30 mn (préparation 1h)**

2. Deuxième épreuve : exposé du candidat sur son expérience professionnelle dans le domaine de l'éducation ou de la formation, suivi d'un entretien avec le jury, visant à apprécier ses motivations.

L'exposé consiste en une description des responsabilités et des activités qui ont été confiées au candidat, dans la limite des cinq années précédant la date de clôture des registres d'inscription.

Durée de l'épreuve : quarante-cinq minutes maximum (exposé : quinze minutes maximum ; entretien : trente minutes maximum), coefficient 1.

Le programme de l'épreuve d'admissibilité et de la première épreuve d'admission est celui des épreuves correspondantes du concours externe d'accès au corps des professeurs de lycée professionnel dans la section vente."

Art. 4 – Les programmes des épreuves des concours sont, sauf mention contraire, ceux des brevets de technicien supérieur et diplômes universitaires de technologie correspondants, éventuellement ceux des classes de second cycle du second degré correspondantes, traités au niveau licence, diplôme d'ingénieur ou diplôme d'une école de haut enseignement commercial.

*(Arrêté du 6 novembre 1992)*

## 1. ÉPREUVE TECHNIQUE

Il s'agit de l'étude de situations pratiques caractéristiques de la spécialité. Les informations à traiter relèvent de l'ensemble des disciplines couvertes par cette spécialité (économiques, juridiques et techniques). Il est demandé au candidat d'analyser une ou des situation(s), de déceler les problèmes, de proposer des solutions mettant en œuvre des techniques appropriées et notamment des technologies nouvelles.

## 1. ÉPREUVE ORALE PORTANT SUR LES PROBLÈMES ÉCONOMIQUES GÉNÉRAUX

Elle a pour but d'apprécier la capacité du candidat à analyser phénomènes et problèmes économiques généraux, à les exposer avec clarté en utilisant correctement les concepts et mécanismes fondamentaux. Sa culture économique doit lui permettre de récuser les idées simplistes et de faire preuve d'esprit critique constructif. Un document peut être fourni au candidat comme support de réflexion.